

L'écologie, mairie de toutes les batailles

Face à l'urgence climatique, le mandat municipal 2020-2026 sera plus que jamais celui de la transition écologique. Ça tombe bien, le sujet est au cœur de la campagne de nombreux candidats, et l'échelon local permet d'agir concrètement sur de nombreux champs : transports, alimentation, énergie, déchets...



EDITORIAL

Par
PAUL QUINIO

Elan

Les écologistes de la première heure bougonnent peut-être dans leur barbe grise, ou sourient en coin : leur vieux slogan, «du local au global», est devenu le leitmotiv de la campagne municipale en cours. Les élus

municipaux ne découvrent pas l'écologie (quoique pour certains...). Elle figure depuis quelques années dans les programmes des plus novateurs, parfois dans le scepticisme général. Cette fois, la question écologique domine les débats locaux ; tout maire qui se respecte porte désormais une écharpe bleu-blanc-vert. Pas le choix. Pour espérer gravir les marches de la mairie, dans les grandes villes ou les petites, sur le littoral ou dans la campagne, tout candidat à la mairie déroule le tapis vert. Selon

l'image d'Epinal, un bon maire était forcément bâtisseur, et donc bétonneur. Tout cela est révolu. Derrière cet élan écolo se cachent bien sûr des convertis de la 25^e heure, des opportunistes du laver plus vert, des experts en greenwashing électoral. Les électeurs sauront les démasquer : ils sont de plus en plus sensibilisés, avertis, voire pointilleux sur ces questions, des cantines bio à la bitumisation des sols, des forêts urbaines au bâti durable. Il faut se réjouir que les édiles, ou ceux qui veulent le devenir, s'empa-

rent enfin, même sous la contrainte, des enjeux environnementaux. Certes, les défis qui nous attendent ne pourront pas être releyés sans une vraie prise de conscience des grands dirigeants de la planète. Bolsonaro ou Trump, pour ne citer qu'eux, prouvent que la pente est raide. Au niveau national, le doute persiste sur la mue verte d'Emmanuel Macron. L'élu local, lui, peut agir concrètement, ici et maintenant. Il a en tout cas compris son intérêt à clamer «*Quelle sera verte ma mairie!*». Chiche! ◀



Face à l'urgence climatique, le mandat municipal 2020-2026 sera plus que jamais celui de la transition écologique. Ça tombe bien, le sujet est au cœur de la campagne de nombreux candidats, et l'échelon local permet d'agir concrètement sur de nombreux champs: transports, alimentation, énergie, déchets...

Par
LAURE EQUY

C'est le mandat ou jamais. Celui qui fait office de dernière chance pour le climat. Les maires élus en mars le seront jusqu'en 2026. Ils ont six ans pour mener à bien la transition écologique des territoires alors que le Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) fixe l'échéance de 2030 pour réduire radicalement les émissions de CO₂ et pouvoir encore espérer rester sous le seuil de 1,5°C de réchauffement. Plus tard serait trop tard. Que feront les candidats aux municipales de cette fenêtre de tir décisive? En temps de campagne, l'heure est bien entendu au vert, qu'il soit franc et sincère ou teinté d'opportunisme. Habités jusque-là à parler fiscalité ou à soigner un profil de maire bâtisseur, les élus ont vu cette préoccupation grimper en flèche.

Dans un sondage Odoxa-CGI pour France Info, France Bleu et la presse régionale paru en décembre, l'environnement et la lutte contre la pollution se hissent en deuxième priorité (35%) du scrutin (trois réponses possibles sur 11 thèmes), après la sécurité (47%). L'environnement passe derrière le développement économique en zones rurales mais il est cité par 42% des sondés dans les grandes villes.

«LÉPINE DU VERDISSEMENT»

Convaincus opiniâtres ou convertis sur le tard, les candidats qui, à deux mois pile du second tour, s'attellent à la rédaction des programmes, se ruent sur les mots-clés: bio à la cantine, sus au plastique, mobilités décarbonées, îlots de fraîcheur et «canopée urbaine», piétonnisation, végétalisation à gogo... «*Toute la politique locale est en train de se recomposer autour de la question écologique*», se réjouit l'eurodéputé EE-LV Yannick Jadot dont le

parti espère jouer les premiers rôles dans une dizaine de grandes villes (*lire page 3*). Les listes EE-LV n'auront pas le monopole. Car dans tous les camps, on se verdit. A Paris, le candidat de la majorité, Benjamin Griveaux (*lire aussi pages 14-15*), fait miroiter un «*projet végétal*», l'écologiste David Belliard et le dissident LREM Cédric Villani ont tourné autour d'une «*coalition climat*», et Anne Hidalgo, la sortante au logo aux trois nuances de vert, promet du «*100% vélo*», un centre piéton et des «*forêts urbaines*». A Nice ou à Montpellier, les maires surignent leur bilan, ici inaugurant en grande pompe un tram, là se targuant d'avoir décrété «*l'état d'urgence climatique*». «*Il y a un concours Lépine du verdissement, c'est à celui qui plantera le plus d'arbres*», ironise le sénateur (écologiste) de Loire-Atlantique Ronan Dantec. *Au-delà de l'affichage, le sujet nécessite technicité et engagements financiers.*

Gare à la tentation du «greenwashing», voilà les candidats sous surveillance des ONG et des citoyens qu'elles s'emploient à mobiliser. Alternatiba a lancé, voilà deux ans, sa campagne «Alternatives territoriales», chargeant des groupes locaux d'interpeller leurs élus sur des actions concrètes, avec un slogan tic-tac: «*Dernier mandat pour le climat*». Et un mantra: «*On ne peut pas attendre que les solutions viennent d'en haut pour commencer à se bouger*», comme l'affirme Rebecca Wangler, la responsable du projet.

Soixante ONG ont rédigé un «Pacte pour la transition» de 32 mesures afin d'encourager les habitants à se regrouper pour qu'ils exigent des listes en lice qu'elles reprennent au moins 10 solutions. «*Le mouvement qui a émergé depuis la COP21 et qui est bien préparé par les marches pour le climat va crescendo et trouve un écho*», assure Aliette Lacroix, coordinatrice du Pacte, qui revendique 1800 collectifs locaux, «*souvent lancés par des associations existantes mais rejointes par de nombreux néomilitants*». Pas question d'accorder un label, ni de se contenter de fournir la boîte à outils: il s'agit de peser pour rehausser le niveau d'ambition. Ainsi, le Réseau Action Climat passera au crible, en février, les programmes des principaux candidats dans 10 villes appartenant aux métropoles les plus émettrices de gaz à effet de serre. Mais les clés de la transition écologique sont-elles fournies avec le trousseau de l'hôtel de

ville? Selon le Giec, 50 à 70 % des solutions pour réduire les émissions ou s'adapter au changement climatique se mettent en œuvre «à l'échelon infranational», local donc. «Sur les trois secteurs les plus émetteurs – transport, bâtiment, agriculture –, les collectivités ont des compétences pour agir», explique Zoé Lavocat, responsable climat et territoires au Réseau Action Climat. Et si l'Etat donne les cadres – stratégie bas carbone, programmation pluriannuelle de l'énergie –, «les acteurs chargés de les concrétiser sont les collectivités».

PRISE SUR LES DÉCISIONS

Une palette de labels et d'outils existe : plan climat-air-énergie territorial, territoires à énergie positive, programme Cit'ergie, territoires «zéro déchet» (lire pages 4 et 5). Avec des problématiques variant d'un territoire à l'autre : maintien des terres agricoles à la campagne ou saturation et pollution de l'air dans les métropoles. «L'Etat fixe les règles et aide les acteurs, la région planifie et s'occupe des transports et le principal est porté par le bloc communal. Ce n'est pas du tout une échelle dérisoire», complète Nicolas Soudon, directeur exécutif des territoires à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui a sorti un guide de solutions. Ce n'est évidemment pas la seule échelle mais une strate intéressante dans la combinaison des mobilisations locales et globales.

Suite page 4

Cantines, pistes cyclables, déchets... six champs d'action au niveau local

L'échelon communal et intercommunal permet d'agir sur de nombreux leviers liés à l'écologie. Revue des possibilités offertes aux maires.

En campagne pour les municipales, les candidats peuvent tout promettre et ne vont pas s'en priver. Mais, une fois élus pour six ans, ont-ils le pouvoir de changer les choses depuis l'hôtel de ville ou leur conseil communautaire? *Libération* a pioché dans le guide *Demain mon territoire* rédigé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et les mesures du Pacte pour la transition élaborées par 60 ONG, pour passer en revue leurs leviers d'action. Une liste non exhaustive qui laisse entrevoir la fertilité du terrain local pour les expérimentations et les stratégies écologiques.

MOBILITÉ Sortir du «tout-voiture»

Compétentes en matière de voirie, les mairies et les intercommunalités disposent d'une panoplie d'outils pour réduire la place de la voiture et faire la part belle aux «mobilités actives» (marche et vélo). Les collecti-

vités locales organisent les transports à l'échelon intercommunal, dans leur Scot (schéma de cohérence territoriale) et peuvent – ou doivent pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants – réaliser un plan de déplacement urbain (PDU), une stratégie sur dix ans.

Pour partager autrement l'espace public et en limiter la part dédiée à la circulation et au stationnement de la voiture, place aux zones piétonnes et aux zones «à faible émission», prévues par la loi de 2019 sur les mobilités, à l'intérieur desquelles les véhicules les plus polluants sont interdits. La limitation de vitesse à 30 km/heure peut être généralisée, en particulier en centre-ville. Ajoutons la création d'aires de covoiturage bien signalées et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le maire a aussi le pouvoir d'encadrer et de restreindre, sous conditions, la circulation des poids lourds.

Doper la pratique du vélo est indispensable, par le développement d'un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés et d'une offre de stationnement, la création d'un service de vélopartage, une aide à la location et à l'achat. On peut aussi faciliter l'embarquement de vélos dans les transports en commun. Dont l'offre doit également être renforcée via des lignes ou arrêts supplémentai-

res, l'augmentation des fréquences de passage, la création de voies réservées, une tarification favorable – certaines mairies ont poussé jusqu'à la gratuité. Et au moment de remplacer la flotte, autant privilégier les bus électriques ou roulant au biogaz.

ALIMENTATION Du bio, du local et moins de gaspillage

En charge des cantines des écoles primaires et de la restauration collective pour leur personnel, communes et intercommunalités ont donc la main sur les menus. A elles

de mettre l'accent sur les produits de saison, locaux, bio ou issus de l'agroécologie et de proposer aussi des repas végétariens. Des critères d'achat à inscrire dans le cahier des charges et des bonnes habitudes, qui s'apprennent en formant les écoliers et les professionnels (cuisiniers, responsables des achats).

Idem pour la lutte contre le gaspillage: une démarche que la loi a rendue obligatoire pour les services de restauration collective et qui génère, au passage, des économies. Certaines communes sensibilisent les élèves en organisant des pesées des restes dans les assiettes ou en les faisant participer à l'élaboration des menus. Les collectivités peuvent aussi monter, avec l'aide de l'Etat, un projet alimentaire territorial, qui met à table les acteurs concernés pour plancher sur la relocalisation de l'agriculture. Les élus ont en effet un rôle à jouer pour retisser les liens entre habitants et producteurs du cru, en prêtant un local à l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). De la même manière, les collectivités peuvent remunicipaliser la gestion de l'eau, créer une régie agricole, une légumerie, une ferme communale ou intercommunale.

La politique foncière est enfin un instrument en faveur de l'installa-

JEAN-CLAUDE MENSCH, **MAIRE D'UNGERSHEIM (HAUT-RHIN)** **« LE MAÎTRE-MOT, C'EST L'AUTONOMIE »**

«A 2 400 habitants, l'échelle est pertinente pour créer un lien. Il faut redonner du pouvoir aux gens. Les intéresser au débat contradictoire n'est pas le plus facile, mais c'est indispensable. Au sein du conseil participatif, ils choisissent les thèmes à traiter : énergies renouvelables, par exemple. Un jury citoyen est formé pour évaluer et amender les propositions dans un cadre budgétaire. La clause de compétence générale de la commune, c'est la clé! Au-delà des compétences classiques, on peut intervenir sur d'autres domaines, comme l'alimentation : on a une régie de maraîchage pour approvisionner les cantines en légumes bio et locaux. Le maître-mot, c'est l'autonomie : démocratie participative, indépendance énergétique, souveraineté alimentaire. On cherche la capacité de produire pour répondre à nos besoins. Avec les recettes nouvelles – grâce au photovoltaïque – et les économies d'énergie, on évite la hausse de la fiscalité mais on subit une baisse de dotations – 150 000 euros sur six ans. Dans cet écosystème local, on trouve des solutions pour s'adapter face à l'effondrement qui nous guette. On rencontre des résistances, sur l'idée que le bio serait plus cher ou contre notre plan local d'urbanisme qui a réduit les zones constructibles au profit des terres agricoles. Ça marche si les habitants ont conscience de l'enjeu, d'où l'importance du volet participatif. Acheter local suppose un effort plus contraignant que de remplir son chariot en grande surface. On y arrive doucement.» Recueilli par **L.Eq.**

tion ou du maintien des agriculteurs. Les zones agricoles protégées, décidées par arrêté préfectoral à l'échelle municipale ou intercommunale, servent à pérenniser la vocation agricole d'une parcelle qui serait menacée par l'urbanisation.

URBANISME

Densifier et reverdir

Sanctuariser des espaces naturels, c'est préserver la biodiversité, les ressources, et limiter l'imperméabilisation des sols. Alors que 86 000 hectares de terres sont artificialisées chaque année selon l'Ademe, l'enjeu est de densifier la ville plutôt que de l'étaier. Revitaliser le centre-ville au lieu d'encourager l'implantation d'une grande surface commerciale en périphérie. Dans leurs plans locaux d'urbanisme (PLU et PLUI), les communes et Intercommunalités peuvent appliquer le principe de «zéro artificialisation nette». Avec les lois dites Grenelle, elles ont aussi sur leur palette tout un code couleurs à décliner : les trames verte, bleue et brune, autrement dit la continuité du couvert végétal, du cycle de l'eau et des sols. La trame noire doit, elle, réduire la pollution lumineuse, néfaste à de nombreuses espèces. Une façon, notamment, de faire revenir en ville le végétal et l'eau, clés pour faire baisser la température et faire face aux vagues de chaleur. Réintégration d'espaces verts, création de jardins partagés, reconversion de friches, végétalisation de trottoirs, de cours d'écoles et de toits, plantations d'espèces d'arbres adaptées, permis donné aux riverains de végétaliser un coin d'espace public ou encore peinture de la chaussée en blanc sont les bien-

DANIEL CUEFF, MAIRE DE LANGOUËT (ILLE-ET-VILAINE) «RÉUNIR LES FORCES VIVES»

«Quand j'ai été élu, j'ai proposé au conseil municipal de s'engager pour le "développement durable", concept qui n'était pas encore entré dans le langage courant de la vie politique locale. Mais on a eu l'intuition qu'il ne fallait pas nommer d'adjoint sur cette thématique. Si toutes les décisions doivent être prises en ce sens, à quoi cela sert de loger ce sujet dans un coin ? En 2003, on a construit une école à haute qualité environnementale, puis on a créé la première cantine 100 % bio de France et investi dans le logement social écologique. Il faut lancer les projets comme des défis. On définit un cadre - comment devenir autonome en énergie, par exemple - mais pas le contenu. Et on réunit les forces vives (citoyens, associations, entreprises) pour réfléchir à la façon d'atteindre cet objectif sans reproduire des solutions dont on a entendu parler. C'est une démocratie coopérative : un chaudron bout par sa base, pas par son couvercle. Les programmes électoraux façon "liste de courses" souvent clientéliste, c'est dramatique. Un maire doit présenter un projet ambitieux, mais non directif. Il est un animateur du territoire qui embarque les gens sur un récit commun. Dans un contexte où la commune perd son autonomie fiscale, il faut chercher les moyens ailleurs : on a été la première commune à proposer un emprunt participatif. La commune est le réceptacle où on trouve les solutions par nous-mêmes.» Recueilli par L.Eq.

venus. Les communes peuvent aussi passer au «zéro phyto total» en bannissant pesticides et fongicides de l'entretien des espaces publics.

ÉNERGIE

Moins de gaspillage, plus de renouvelable

L'énergie représente le second poste de dépense des communes et pèse jusqu'à 10 % du budget (hors masse salariale), d'après l'Ademe. En 2012, l'Ademe estime que la facture des communes françaises s'élevait à 2,85 milliards d'euros. Métropoles, Intercommunalités et communes, en charge de la distribution d'énergie, des réseaux de chaleur et de

l'éclairage public, peuvent actionner de nombreux leviers pour réduire les gaspillages et produire une énergie propre. Pour donner l'exemple, les bâtiments publics (mairie, écoles, gymnases...) peuvent être rénovés : meilleure isolation, récupération d'eau de pluie, solutions de rafraîchissement naturelles, voire autonomie énergétique avec des panneaux solaires. La loi sur la transition énergétique de 2015 prévoit que les nouvelles constructions d'établissements publics fassent «preuve d'exemplarité énergétique et environnementale et [soient], chaque fois que possible, à énergie positive et à haute performance environnementale».

Côté déplacements, chaque ville peut décider de «verdier» son parc de véhicules, de valoriser les mobilités douces pour les agents qui peuvent aussi être formés à l'écoconduite. Le parc d'éclairage peut lui aussi être entretenu et renouvelé afin de réduire la consommation. Eteindre certaines zones et vitrines au milieu de la nuit, supprimer une partie des éclairages ou améliorer la performance énergétique des lampadaires ? C'est jouable : la presse locale relayait récemment l'initiative de la commune de Doubs (dans le Doubs) qui a équipé plus de 300 lampadaires d'ampoules LED et réduit l'intensité lumineuse entre 23 heures et 5 heures.

Les communes peuvent aussi lutter contre la précarité énergétique dans le parc privé en prévoyant des aides financières pour rénover les logements. Autre piste : solliciter un fournisseur d'électricité qui soutient les énergies renouvelables, voire investir dans une société locale de production d'énergie renouvelable.

DÉCHETS

N'en jetez plus

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Et les élus ont leur rôle à jouer pour aider leurs administrés à jeter moins. D'une part parce qu'ils peuvent informer sur le tri, mais aussi parce que la collecte et le traitement des déchets sont du ressort des intercommunalités. Les collectivités territoriales peuvent par exemple distribuer des composteurs individuels ou collectifs. Et prendre de l'avance. Car d'ici 2025, elles devront trier et valoriser ce qu'on nomme les biodéchets - déchets alimentaires et déchets naturels biodégradables qui

les et pourront être utilisés pour fertiliser les espaces verts, distribués à des agriculteurs ou utilisés en usines de méthanisation pour produire du biogaz.

Les communes peuvent par ailleurs lutter contre les décharges sauvages en instaurant des sanctions administratives (comme elles peuvent le faire lorsqu'elles constatent des infractions en matière de pollution de l'eau, de l'air ou d'espaces naturels). Certaines villes ont aussi décidé de faire varier le prix de l'enlèvement des ordures ménagères en fonction de leur quantité. C'est ce qu'on appelle la tarification incitative. Cela implique de poser des puces électroniques sur les bacs comme à Besançon, de laisser le choix aux habitants sur la taille de leurs poubelles ou de taxer chaque sac ramassé.

FINANCES

Tout sur le green

C'est le nerf de la guerre : l'argent. Et il peut être distribué à des acteurs plus ou moins vertueux écologiquement. Les collectivités peuvent, tout en respectant l'égalité de traitement des candidats aux commandes publiques, tenir compte de critères verts pour attribuer des financements publics : performance environnementale, biodiversité, bien-être animal, conditions de production, rémunération des producteurs... Autant de dispositions qui permettent de limiter l'impact environnemental de la collectivité et de soutenir l'emploi local. Et pour gérer leur porte-monnaie, les communes peuvent choisir de faire appel à des banques refusant de soutenir les énergies fossiles.

AURÉLIE DELMAS

Dans les grandes villes, EE-LV y croit dur comme vert

Après leur succès européen, les écolos espèrent une percée aux municipales dans plusieurs métropoles. Mais le reste de la gauche se montre moins convaincu.

Il suffit de s'installer à table avec un écolo pour mesurer l'euphorie actuelle. A chaque fois que le nom d'une grande ville est prononcé, les phrases se terminent de la même manière: «*C'est gagnable.*» Les copains de Yannick Jadot rêvent les yeux ouverts. Ils imaginent déjà une «*vague*»

verte déferlant sur tout le territoire lors des municipales de mars. Après le joli petit score aux européennes, un résultat «*historique*» se dessine. Ils dégagent une preuve: les sondages soulignent que les écolos grappillent des points dans les grandes villes (loin du monde rural et des banlieues) et que les sujets qu'ils défendent depuis des lustres se retrouvent au centre des préoccupations. Une aubaine.

Ambitions. Lorsqu'on gratte un peu afin de dessiner les futurs fiefs des Verts sur la carte, certaines villes reviennent souvent. Dans un premier temps, les «*vraiment*» gagnables:

Besançon, Villeurbanne, Rouen et conserver Grenoble. Puis les surprises potentielles: Lyon, Bordeaux, Avignon, Perpignan. Récemment, Montpellier était classée dans les «*vraiment*» gagnables, mais la situation locale a fait basculer le pronostic: la direction d'EE-LV vient de retirer l'investiture à sa candidate Clothilde Ollier, alors qu'elle était en tête dans les sondages, après de nombreux différends sur le fond et la forme. Une embrouille incompréhensible. Sandra Regol, la numéro deux du parti, refuse de donner un objectif chiffré. Elle dit seulement: «*Aujourd'hui, nous sommes à la tête d'une seule grande ville, Grenoble. Si on arrive à la*

conserver et à en gagner une ou deux autres, franchement, ça serait un fait historique pour nous.» Mais les écolos peuvent-ils se satisfaire de petites victoires ?

Un dirigeant qui parle en off, pour éviter de se faire tirer les oreilles par ses copains pour ne pas avoir respecté les éléments de langage, souffle : *«On ne peut plus se cacher. Nous avons des coups à jouer dans de nombreux coins, la situation n'a jamais été aussi belle pour nous. Le soir du second tour on pourra dire que tout va bien si on gagne deux villes mais nos gueules diront le contraire.»* Les ambitions d'EE-LV font causer. Personne ne remet en cause la dynamique verte et la centralité de l'écologie.

Mais la «vieille» gauche, comme aime l'appeler Yannick Jadot, analyse les choses différemment. Cet hiver, Olivier Faure, le patron du Parti socialiste qui parle d'union à chaque fois qu'un micro s'allume, expliquait aux écolos que les sommets sont inatteignables sans l'aide de la «vieille» gauche. De nombreux socialistes et communistes posent une question : *«Quelles villes peuvent gagner les Verts sans faire alliance avec nous au premier ou au second tour?»* Les roses et les rouges connaissent la réponse : *«Aucune.»*

Sceptiques. La nouvelle direction écolo regarde ailleurs. Julien Bayou, le nouveau chef d'EE-LV, raconte l'histoire qu'il a décidé de raconter: *«L'écologie est centrale et tous ceux qui partagent nos combats peuvent nous rejoindre.»* La semaine passée, dans un petit restaurant à quelques pas de la mairie de Paris, les écolos ont présenté leurs vœux à la presse. Café, jus de fruit et galette des rois. Bayou, entouré de nombreux candidats aux municipales, en a profité pour faire un discours très sage – à des années-lumière de sa jeunesse.

L'ancien militant de Jeudi noir s'est tempéré. Il a également soigné son look: bien coiffé et vêtement près du corps. Le secrétaire national tente de prouver aux nombreux sceptiques qu'il a les épaules pour diriger le parti. Et que les écolos ne sont plus des doux rêveurs révolutionnaires mais des dirigeants responsables. *«En mars, les électrices et les électeurs auront le choix entre une vision qui préserve l'avenir pour toutes et tous, celle des écologistes, et la vision obsolète de ceux qui continuent à prôner le développement tentaculaire au détriment de la qualité de vie des habitantes, a expliqué Julien Bayou dans son discours. Un bulletin de vote vert est le meilleur passeport pour le changement.»* Les ambitieux n'ont pas intérêt à se rater. Le train ne